



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

édito



Stéphanie Daumin
Présidente de la RIVED
Maire de Chevilly-Larue
1^{re} vice-présidente de l'Établissement Public
Territorial Grand Orly Seine Bièvre

La volonté de pérenniser son activité comme acteur local de la prévention et de la valorisation des déchets a amené la RIVED à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de ses équipements afin de les adapter aux exigences réglementaires et les préparer pour l'avenir.

Ainsi, 2017 a vu se concrétiser plusieurs projets structurants de cette dynamique : travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine ; lancement du marché de mise en conformité du réseau de déchèteries visant l'optimisation de la collecte et de la valorisation des encombrants, adoption du plan de financement de la ressourcerie de la RIVED et choix de l'opérateur en charge de la gestion et du développement de l'activité.

Cette volonté de toujours regarder vers l'avenir, d'être exemplaire et innovant, a conduit à des prises de décisions stratégiques. Ainsi, afin d'atteindre le seuil de 65 % de performance énergétique, le Conseil d'Administration a décidé d'abandonner la construction d'un ORC (générateur d'électricité), un investissement coûteux et peu rentable, au profit d'une maîtrise des apports entrants à l'usine et de l'extension du réseau de chaleur ; un bel exemple de maîtrise des coûts, de développement de l'économie circulaire et de coopération locale.

En complément, dans le but de dissiper le moins de chaleur fatale possible, la RIVED, en partenariat avec le SICUCV, souhaite étudier la possibilité d'un stockage temporaire de chaleur. Ce stockage temporaire de l'énergie thermique non valorisée permettrait de redistribuer la chaleur à des moments où les besoins des réseaux sont supérieurs à la quantité produite. Les résultats de cette étude sont attendus fin 2018.

Pour faire des déchets une ressource et capter plus de gisement valorisable, le plan d'amélioration de la collecte sélective a été mis sur les rails et les premiers plans d'actions ont été adoptés fin 2017. En complément, des collectes solidaires d'équipements électriques et électroniques ont été développées, en partenariat avec l'éco-organisme Écosystème et l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, sur le deuxième semestre 2017, permettant ainsi aux usagers de donner une deuxième vie à leurs équipements électriques.

Quant à la prévention des déchets, elle n'est pas en reste et prend de plus en plus d'ampleur, avec un parc de composteurs en constante augmentation, l'essor des aires de compostage partagées en pied d'immeubles et dans les établissements et la mise en place de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires et la restauration traditionnelle, avec le développement du « Gourmet Bag ».

Anticiper, s'adapter, innover, s'améliorer tout en conservant un service de proximité, tels sont les maîtres mots de la politique de gestion des déchets engagée par la RIVED.



CRÉDITS PHOTOS : RIVED,
Antoine Lorgnier, Cécilia Garroni Parisi,
Luxigon/Bruno Rollet Architecte,
F. Boissonnet

Ce rapport d'activité respecte l'environnement. Il est éco-conçu. Nous avons optimisé la mise en page, privilégié les couleurs de base en quadri chromie et évité les effets métalliques. Il est imprimé chez un professionnel détenteur de la marque Imprim'Vert. Les papiers de la couverture et des pages intérieures sont 100% recyclés. Le format est standard afin de minimiser les pertes lors de la fabrication.





5



2



3



7



6

1

FAITS MARQUANTS 2017

1

1^{er} avril

Mise en place de la benne « Mobilier » sur la déchèterie de Villeneuve-le-Roi.

Cet équipement permet le recyclage du mobilier grâce à l'éco-organisme Éco-mobilier.

2

9 mai

Les rendez-vous de la RIVED : Quelles solutions pour des événements éco-responsables ?

Pour la deuxième édition, la RIVED a proposé aux communes de se rencontrer autour de tables rondes pour échanger sur l'organisation d'événements éco-responsables.

3

juillet - septembre

Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine d'incinération ont été réalisés durant l'année, et avaient plusieurs objectifs : remplacer une partie du processus pour prolonger la durée de vie du site, installer des équipements permettant de diminuer la dissipation de chaleur et enfin assurer l'intégration paysagère de l'usine dans son environnement.

4

1^{er} septembre

Mise en service du N° vert 0805.017.026 permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires pour se rendre en déchèteries : horaires, conditions d'accès, déchets autorisés...

5

septembre - novembre

L'éco-organisme Écosystèmes, en charge du recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.), a proposé à cinq villes de la RIVED (Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Orly) de mettre en place des collectes solidaires de ces équipements en partenariat avec la RIVED et l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre. Ainsi sur ces cinq villes, un samedi par trimestre, de 10h à 14h, Écosystèmes s'installe pour collecter tous les équipements électriques et électroniques hors d'usage ou encore en état de marche. Les appareils sont ensuite déposés chez Emmaüs qui effectue un tri, puis les répare, les revend ou les recycle.

6

14 octobre

Cérémonie de remise de prix pour l'opération contre le gaspillage alimentaire chez les commençants : le Gourmet Bag.

7

30 novembre

Désignation de l'opérateur en charge de la gestion et du développement de la ressourcerie de la RIVED. Parallèlement à l'adoption du plan de financement de la ressourcerie, le Conseil d'Administration a autorisé le lancement d'un appel à projet pour le choix d'un opérateur de l'économie sociale et solidaire à qui sera confiée la mission de gestion et de développement de l'activité de réemploi sur le territoire.

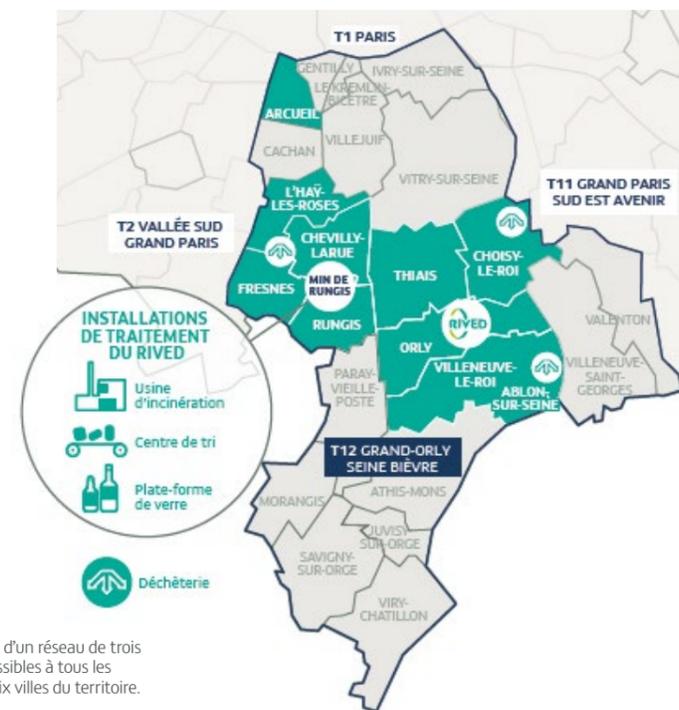


LA RIVED UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Créée le 1^{er} juin 2016, suite au changement induit par la mise en place de la loi NOTRe, la Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis poursuit dans le respect de ses valeurs de proximité, d'optimisation et d'efficacité, la réalisation de ses missions de réduction, de valorisation des déchets et de sensibilisation du public.



LE TERRITOIRE DE LA RIVED (AU 1^{ER} JANVIER 2017)



La RIVED dispose d'un réseau de trois déchèteries accessibles à tous les particuliers des dix villes du territoire.

3 MISSIONS

- ▶ Réduire la production de déchets, via un Programme Local de Prévention des Déchets.
- ▶ Sensibiliser la population au tri et à la prévention, en lien avec les collectivités adhérentes et l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.
- ▶ Traiter et valoriser les déchets collectés sur les dix communes du territoire et sur le réseau de déchèteries ainsi que ceux produits sur le MIN - Marché d'Intérêt National - de Rungis.

10
COMMUNES
MEMBRES DE
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL GRAND ORLY
SEINE BIÈVRE

223 432
HABITANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2017
(POPULATION MUNICIPALE
INSEE)

La gouvernance

La RIVED est gérée par un Conseil d'Administration composé de 21 membres : le président de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre ou son représentant, 10 élus des villes adhérentes, conseillers territoriaux et 10 conseillers municipaux des villes adhérentes, non-conseillers territoriaux. Cette assemblée délibérante détermine les grandes orientations et valide les décisions permettant à la RIVED d'exercer ses missions. Réunie au moins une fois par trimestre, elle est également un lieu d'information et d'échange à l'écoute des besoins et des questions des collectivités.

Le bureau, seconde instance de la RIVED, réunit autour de la présidente 4 vice-présidents et 5 administrateurs délégués, élus parmi les membres du Conseil d'Administration et chargés de domaines de compétences spécifiques.



Les élus du Conseil d'Administration de la RIVED

Le bureau de la RIVED

PRÉSIDENTE DE LA RIVED

Stéphanie Daumin

Maire de Chevilly-Larue et 1^{re} vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

VICE-PRÉSIDENTS

Richard Dell'Agnola

Maire de Thiais et 3^e vice-président de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

1^{er} vice-président pour la valorisation des emballages ménagers et papiers et de l'exploitation du centre de tri

Anne-Marie Gilger-Trigon

Maire-adjointe d'Arcueil et 4^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

2^e vice-présidente pour le réemploi et les ressources

Sakina Hamid

Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi et 18^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

3^e vice-présidente pour la valorisation des déchets occasionnels collectés en déchèteries et de l'exploitation du réseau intercommunal

Richard Doms

Conseiller municipal de Fresnes et 4^e membre suppléantaire du Conseil territorial de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

4^e vice-président pour la valorisation des déchets encombrants

ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS

Christiane Ransay

Conseillère municipale d'Arcueil

1^{re} administratrice déléguée à la communication

Daniel Pigeon-Angelini

Maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses

2^e administrateur délégué aux finances

Marie Chavanon

Maire de Fresnes

3^e administratrice déléguée aux ressources humaines

Nadia Brahimi

Maire-adjointe de Choisy-le-Roi

4^e administratrice déléguée à la prévention des déchets

Françoise Sourd

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses et conseillère territoriale de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

5^e administratrice déléguée aux filières de responsabilités élargies des producteurs et des relations avec les éco-organismes

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIVED

Éric Grillon

Maire d'Ablon-sur-Seine et 2^e membre suppléantaire du Conseil territorial de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

Cédric Tiphineaud
Conseiller municipal d'Ablon-sur-Seine

Renaud Roux

Conseiller municipal de Chevilly-Larue

Ali Id Elouali
Maire-adjoint de Choisy-le-Roi et conseiller territorial de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

Christine Janodet

Maire d'Orly et 7^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

Geneviève Bonnisseau
Conseillère municipale d'Orly

Raymond Charresson

Maire de Rungis et 6^e membre suppléantaire du conseil territorial de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

Patrick Leroy
Conseiller municipal délégué de Rungis

Katarina Hamada-Larkey

Maire-adjointe de Thiais

Dominique Fossoyeux
Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi

Une équipe au service d'une stratégie d'économie circulaire

Afin de mener à bien les orientations et la stratégie votées par les élus de son Conseil d'Administration, la RIVED est constituée d'une équipe administrative et technique, répartie dans les services suivants :

Le service administratif et financier assure :

- ▶ le suivi de la passation des marchés publics,
- ▶ le traitement administratif et comptable lié aux recettes et dépenses de la RIVED,
- ▶ le secrétariat des élus et l'organisation des conseils d'administration,
- ▶ le suivi des ressources humaines, en lien avec la Direction des ressources humaines de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.

Le service technique :

- ▶ pilote et coordonne le projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » ainsi que le Plan Local de Prévention des Déchets,

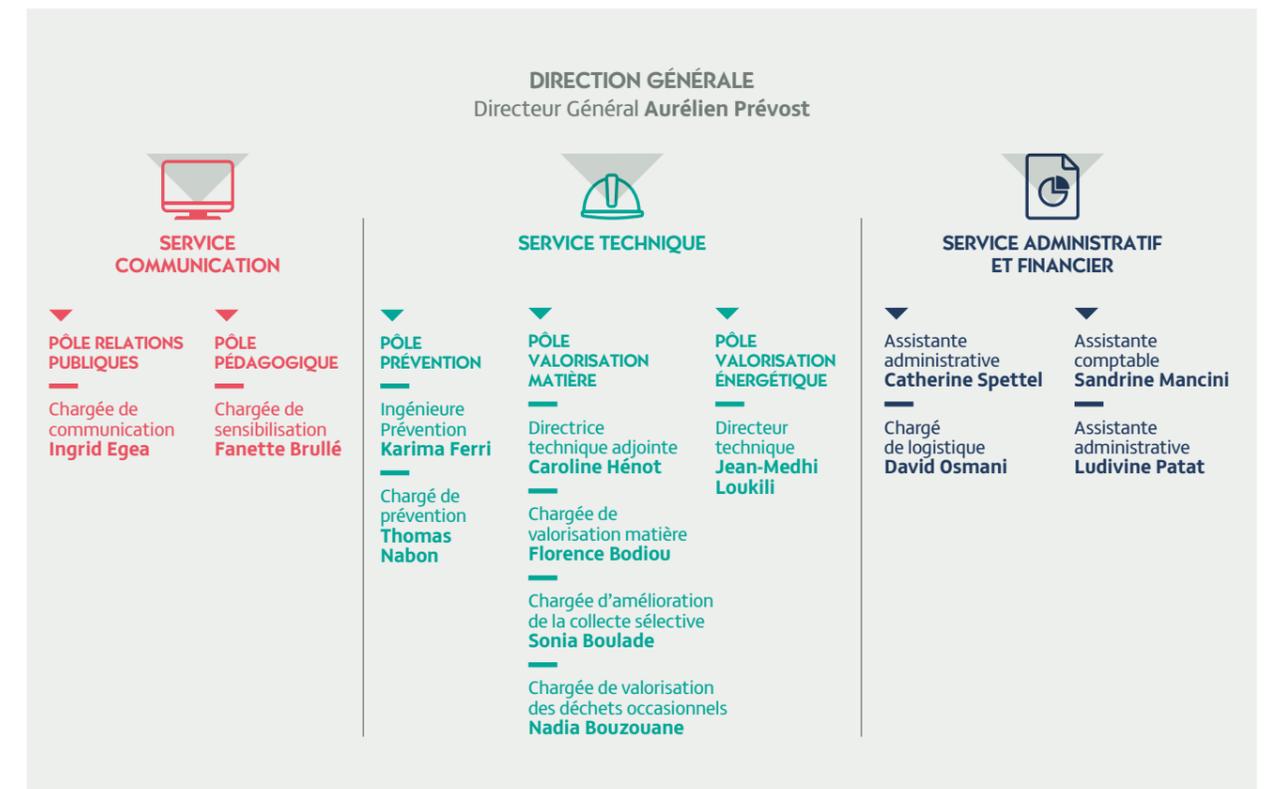
- ▶ assure le suivi de la conception, la modernisation et l'entretien des équipements de la RIVED,
- ▶ contrôle l'exploitation et les exploitants de ces équipements,
- ▶ pilote les conventions avec les éco-organismes,
- ▶ appuie les collectivités adhérentes dans le cadre du Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective.

Le service communication :

- ▶ propose et met en œuvre une stratégie globale de communication,
- ▶ conçoit et réalise des outils de communication clés en main pour les collectivités,
- ▶ pilote et anime les visites pédagogiques des équipements de la RIVED,
- ▶ développe une dynamique de réseau des communes du territoire de la RIVED autour de la communication.

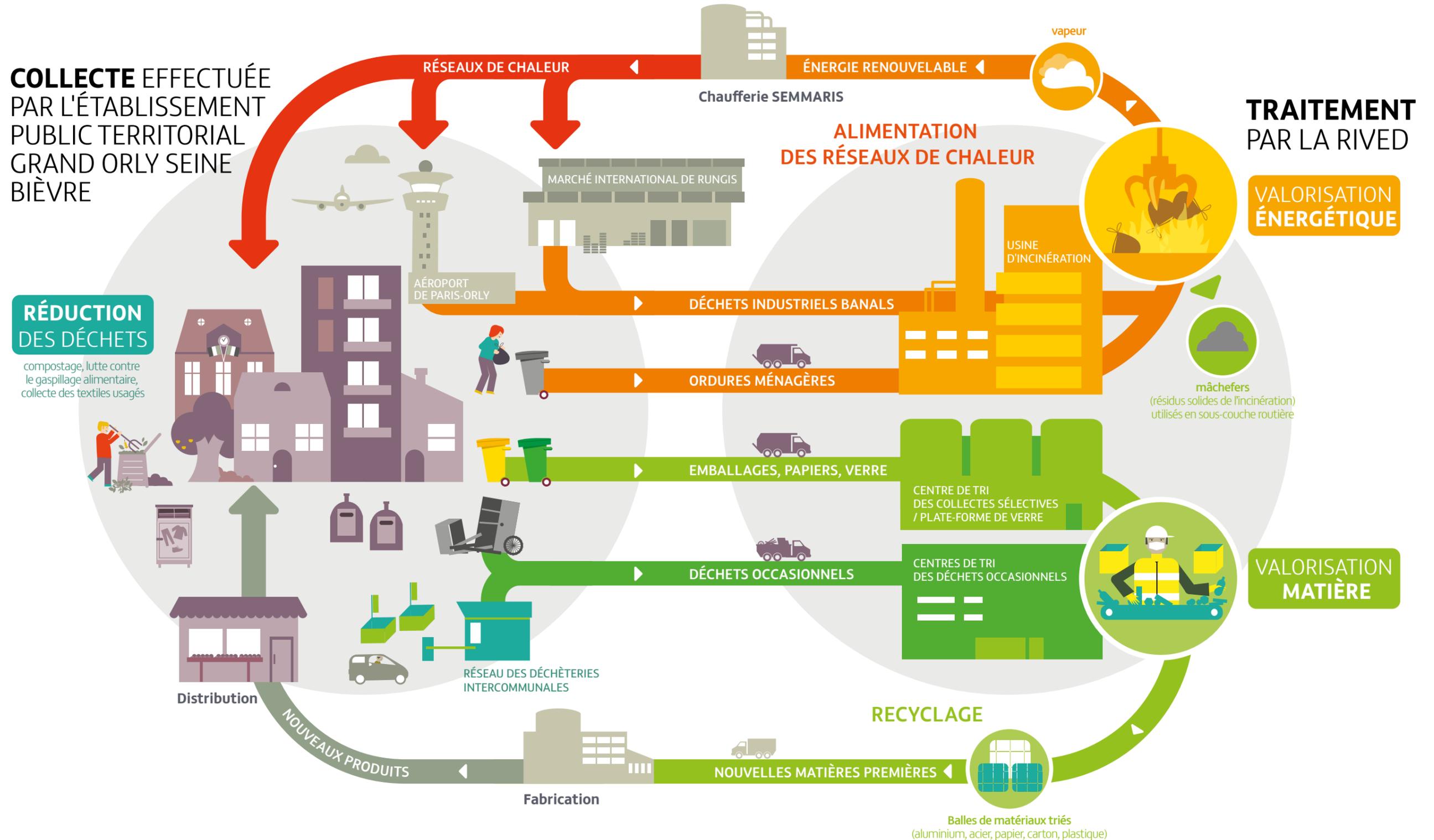
Un renfort apprécié

En 2017, trois stagiaires ont intégré l'équipe d'avril à août. Leïla a pu travailler au sein du service communication pour la réalisation du catalogue des outils de communication à destination des villes. Mehdi et Robin ont assisté le service technique dans le démarrage du Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective. Ces missions ont permis à ces étudiants de découvrir le fonctionnement d'un établissement public et d'en connaître plus sur la gestion des déchets.



Un modèle de gestion des déchets pour une économie circulaire

Avec les 10 communes adhérentes, membres de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, la RIVED organise la gestion des déchets ménagers et assimilés dans une double logique : réduction à la source et optimisation de la valorisation matière et énergétique.





UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Partant du constat que le système linéaire de notre économie – extraire, fabriquer, consommer, jeter – a atteint ses limites, la RIVED s'est résolument tournée vers l'avenir en s'engageant dans une politique volontariste de mise en œuvre de l'économie circulaire sur son territoire à travers un vaste programme d'actions visant la lutte contre tous les gaspillages, le développement du réemploi et de la réparation, et l'optimisation de la valorisation matière et énergétique des déchets. Un seul objectif à la clé : tendre vers le zéro déchet, en accord avec les objectifs de la feuille de route pour l'économie circulaire.



Moderniser les équipements pour préparer l'avenir à travers l'optimisation du recyclage des déchets, l'extension du tri à tous les plastiques, et l'amélioration des performances de production et de fourniture de chaleur.

Mobiliser autour du projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » dans une dynamique partenariale toujours renouvelée pour la concrétisation des actions du programme : CCI, CMA, bailleurs, acteurs économiques, associations...

Intensifier le soutien aux actions locales, en intervenant aux côtés des acteurs locaux pour favoriser les changements de comportement et diffuser les bonnes pratiques sur le territoire.

Régulièrement la RIVED organise à destination du grand public des formations à la pratique du lombricompostage où chaque participant repart avec un lombricomposteur.

Encourager la réduction du gaspillage à tous les niveaux



La lutte contre le gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage alimentaire est un objectif inscrit dans la loi de transition énergétique pour une croissance verte, imposant notamment aux communes la mise en place d'une démarche au sein de leurs restaurants scolaires. Dans ce cadre, la RIVED a développé un dispositif d'accompagnement pour aider les villes de son territoire à développer des actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Accompagné par l'association « De mon assiette à notre planète », le dispositif proposé par la RIVED a pour objectif d'engager une démarche de formation et de diagnostic sur un restaurant pilote de chaque commune bénéficiaire. Une fois la méthodologie acquise, les communes sont autonomes et peuvent à tout moment généraliser l'action sur l'ensemble de leurs établissements.

Ainsi, 4 communes ont déjà pu bénéficier de cette opération permettant de sensibiliser et former leurs services aux enjeux et à la méthodologie de mesure du niveau de gaspillage. Des pesées ont été organisées au sein des

restaurants scolaires pilotes, permettant par la suite d'identifier les sources de gaspillage et de définir un plan d'actions adapté.

Les enfants ne sont pas en reste puisque, dans le cadre de cet accompagnement, chacune des communes a pu accueillir une représentation du spectacle « Gâchis-Bouzouk » de la compagnie Pile Poil.

La RIVED souhaitant aborder le gaspillage à différents niveaux, elle a aussi mené, à titre expérimental, une action de promotion du « doggy bag » en partenariat avec des restaurateurs du territoire.

Du compostage à tous les étages !

L'année 2017 est marquée par le fort développement de la pratique du compostage sur le territoire puisque la distribution de composteurs et de lombricomposteurs a pratiquement doublé depuis 2016. Cette dynamique est notamment favorisée par le renouvellement de la prise en charge à 100 % du matériel par la RIVED, dans le cadre des conventions de mise à disposition. L'attrait grandissant pour cette pratique se manifeste



« La lutte contre la production de déchets en matière de restauration collective s'insère dans le projet global de réduction des déchets des services municipaux qui figure à l'Agenda 21 de la Ville.

La Ville de Choisy-le-Roi a souhaité répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la RIVED afin de pouvoir bénéficier d'un appui méthodologique de sorte que les mesures obtenues soient exploitables et permettent la mise en place, avec les enfants et leurs encadrants, d'actions préventives et correctives efficaces. La formation des adultes encadrants et d'élèves référents a également été un plus afin d'investir concrètement les différents acteurs de la pause méridienne et de pérenniser la démarche. »

Nadège Dupont
Coordinatrice vie scolaire et
référente restauration scolaire,
Ville de Choisy-le-Roi

aussi de manière collective au sein de résidences, de jardins partagés et d'établissements scolaires. En effet, l'essor enregistré en 2016 des aires de compostage partagé se poursuit en 2017 avec l'installation de 12 nouveaux sites portant à 30 le nombre total d'installations sur les dix villes du territoire. À cette occasion, la RIVED a formé 10 référents de site de compostage pour garantir le suivi et la pérennité des aires de compostage de son territoire.

Des aides au réemploi et à la réparation

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des initiatives locales engagé par la RIVED en 2012, plusieurs actions de promotion du réemploi et de la réparation ont été financées à hauteur de 80 % en 2017, pour un montant total de 7 314 €.

La ville de Chevilly-Larue a bénéficié d'une subvention pour l'organisation d'une Récup'Party le samedi 25 novembre à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction

des Déchets. Durant cette opération, près de 200 personnes sont venues donner, échanger, réparer leurs vieux objets.

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, la RIVED a participé au financement d'ateliers de réparations de vélos et de sensibilisation à la consommation responsable lors de la Troc'Party organisée par la ville de Choisy-le-Roi.

La RIVED a alloué une subvention pour l'animation d'un atelier de réparation de petits appareils électriques et électroniques à la médiathèque de L'Haÿ-les-Roses dans le cadre de la seconde édition du cycle #Numéricité. Cet atelier a attiré une vingtaine de personnes qui ont pu faire réparer leurs objets.

FOCUS



Le Gourmet Bag, un doggy bag à la française !

La RIVED a souhaité élargir son action de lutte contre le gaspillage alimentaire vers un nouveau public, celui de la restauration traditionnelle, pour agir à tous les niveaux de ce phénomène.

Ainsi, un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, a été conclu afin de sensibiliser un échantillon de 10 restaurateurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à

la promotion du « Gourmet Bag ». Chaque commerçant a été doté d'un quota de boîtes et d'un kit de communication lui permettant d'afficher son engagement vers cette nouvelle pratique.

Cette action a rencontré un franc succès puisque plus de 80 % des clients interrogés se sont déclarés favorables à cette initiative et seraient prêts à utiliser un « Gourmet Bag ».

-3,8 %

DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) DEPUIS 2010 SOIT PRÈS DE 40 % DE L'OBJECTIF DU PROGRAMME « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

900

« GOURMET BAG » DISTRIBUÉS PAR LES RESTAURATEURS PARTENAIRES

1 900

COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS DISTRIBUÉS DEPUIS 2011, DONT 455 EN 2017

400

PERSONNES FORMÉES AU COMPOSTAGE C'EST 2 FOIS PLUS QU'EN 2016

REPÈRES

Compostage

Pratique permettant la transformation des déchets verts et alimentaires en un fertilisant 100 % gratuit et naturel : le compost, grâce aux insectes et micro-organismes qui décomposent la matière.

Réemploi

Ce sont toutes les actions qui permettent d'allonger la durée de vie des objets : don, revente, réparation, achat d'occasion, troc... Un moyen de faire des économies, de réduire la production des déchets et de préserver les ressources naturelles.

14

ANIMATIONS ORGANISÉES
LORS DES FÊTES DES
VILLES,
DONT 11 AVEC UNE
ANIMATION SUR LE THÈME
DE LA PRÉVENTION

SOIT

2 200
PERSONNES
SENSIBILISÉES

+50

PARTICIPANTS
AU DEUXIÈME « RENDEZ-
VOUS DE LA RIVED »



La prévention invitée aux fêtes de villes

La RIVED était présente aux fêtes des villes de son territoire, précieux relais pour la communication de proximité. De mars à octobre 2017, plusieurs opérations sur le thème de la réduction des déchets ont été organisées :

► **des animations autour du compostage** lors du week-end du Développement Durable à Ablon-sur-Seine, de la Semaine du Compostage sur les fermes pédagogiques du territoire, à Villeneuve-le-Roi lors du week-end de l'Environnement et des Fêtes d'Automne et à Chevilly-Larue lors de la fête du jardinage et du Marché Campagnard, et de la fête du Jardinier Amateur de Thiais,

► **l'événement « A vous de jouer ! »**, en partenariat avec l'association Rejoué. À Thiais Village et à Orly à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, plusieurs animations ont été proposées : collecte et vente solidaire de jeux et jouets ; ateliers de réparation collective, de fabrication de jouets et de décorations de Noël en matériaux récupérés,

► **une animation sur la promotion de l'eau du robinet** lors de la fête de Choisy-le-Roi,
► **une animation sur le gaspillage alimentaire** a également eu lieu à Villeneuve-le-Roi pour les Fêtes d'Automne.

Les Rendez-vous de la RIVED : seconde édition

Dans le cadre de sa démarche « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », la RIVED poursuit son action de promotion des pratiques exemplaires à destination des collectivités de son territoire. À cet effet, la seconde édition des Rendez-vous de la RIVED était destinée à promouvoir l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité à travers l'organisation de manifestations éco-responsables. Collectivités, associations, tous les organisateurs d'événements étaient concernés par la problématique placée au cœur des débats de cet atelier d'échanges organisé le 9 mai 2017 dans les salons de la ville d'Orly et animé par l'association Zéro Waste.

FOCUS



« Vers des manifestations éco-responsables »

Pour cette seconde édition, les échanges se sont concentrés sur la prévention et l'amélioration de la gestion des déchets lors de l'organisation de toutes manifestations. Les villes, en tant qu'organisatrices régulières, ont un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les modes d'organisation et de consommations lors des événements. Les différentes

tables rondes organisées lors de la matinée ont permis de présenter les retours d'expérience de collectivités sur ce sujet et des outils favorisant les démarches zéro déchet. Les 51 participants ont ainsi pu échanger avec les différents intervenants et enrichir leur réflexion en vue de l'organisation de leurs prochaines manifestations en 2018 !

« Faire du compost, c'est pour nous une solution écologique pour utiliser les épluchures des fruits et légumes que l'on a dégustés. C'est facile, efficace et ne demande seulement qu'un peu de patience et puis c'est beaucoup moins de déchets ménagers ! »

Gérard Guinard
Réfèrent de l'aire de compostage de la Résidence Pompadour à Choisy-le-Roi

Le lancement du plan d'amélioration de la collecte sélective



Le début de l'année 2017 a été marqué par la rencontre avec chacune des dix villes du territoire afin de présenter les chiffres clés concernant la gestion de leurs déchets.

Ces rencontres ont permis de renforcer les liens entre la RIVED et les villes adhérentes, mais également de démarrer, pour cinq d'entre elles, les diagnostics terrain. Pour cela, deux stagiaires sont venus renforcer l'équipe afin d'aller visiter quelques 490 locaux propreté, sur plus de 75 résidences réparties sur les villes de Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis. Lors de ces visites sur le terrain, il s'agissait d'observer l'accès et la propreté des locaux, de discuter avec le gardien pour connaître les habitudes des habitants, de vérifier si le nombre de bacs était suffisant et si les bacs et les locaux disposaient de signalétique sur les consignes de tri.

Après quelques mois de diagnostic, les résultats ont été présentés aux villes, aux services techniques et aux élus, afin de travailler ensemble sur la rédaction d'un plan d'actions propre à chacune des communes. Le constat principal : l'absence d'affiche reprenant les consignes de tri dans 60 % des locaux visités. Dans les autres locaux elles étaient présentes mais très hétérogènes au sein d'une même ville. Le constat est similaire pour les stickers sur les bacs de collecte. Selon les résidences, différentes problématiques ont pu être mises au jour, comme une surface insuffisante pour le stockage de tous les bacs nécessaires au tri, des accès compliqués...

Les premières actions pour les cinq villes de la première campagne seront mises en place sur 2018. Dans le même temps les diagnostics sur les cinq autres villes de la RIVED seront réalisés.

Donner du sens au geste de tri

Les parcours pédagogiques des installations de la RIVED, outil essentiel de la sensibilisation des publics, ont une nouvelle fois permis à chacun de prendre conscience des volumes traités, des processus de valorisation et de l'importance du geste de tri. En 2017, 31 classes du CE2 au lycée et 6 groupes d'adultes ont ainsi visité le centre de tri. Les visites au sein de l'usine d'incinération ont quant à elles été suspendues du fait de la réalisation de travaux.

Autre levier important : les animations sur le thème du tri des déchets lors des fêtes de ville. Le jeu de l'oie géant sur le tri et la prévention a été installé pour le week-end du Développement Durable à Ablon-sur-Seine, la fête communale de Chevilly-Larue, la fête du Jardinier Amateur de Thiais, la fête de la Transition à Arcueil. Des animations sur le tri des déchets ont également été proposées lors du week-end de l'environnement de Villeneuve-le-Roi et à la fête de quartier de la Cerisaie à Fresnes.

À cela s'ajoute la formation des ambassadeurs du tri en faveur de l'émergence d'un véritable réseau local. En 2017, suite au changement de titulaire pour le marché de traitement des encombrants, une visite du centre de tri des encombrants de TAIS Bonneuil-sur-Marne a été proposée aux ambassadeurs du tri. L'occasion pour eux de (re)découvrir le traitement de ces déchets particuliers et d'échanger leurs expériences.

980

VISITEURS AU CENTRE
DE TRI DE LA RIVED
DONT 790 ENFANTS

60 %

DES LOCAUX PROPRETÉ
VISITÉS LORS DES
DIAGNOSTICS N'ONT PAS
D'AFFICHES SUR LES
CONSIGNES DE TRI

FOCUS

La remise à jour de la signalétique sur les consignes de tri

Suite au constat qui a pu être fait sur les résidences diagnostiquées concernant l'affichage des consignes de tri dans les locaux, la RIVED, en collaboration avec l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, a décidé de remettre à jour la signalétique. Ainsi en 2018 sur les cinq premières villes, puis en 2019 sur les cinq autres, de nouveaux autocollants sur les bacs de collecte sélective (bacs jaunes) et du verre seront apposés ainsi que des affiches dans les locaux propreté des résidences.

Faire du déchet une source d'énergie et de matière



226 020
MWH/AN
DE CHALEUR PRODUITE
EN 2017

165 020
MWH/AN
DE CHALEUR VENDUE
EN 2017

Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine d'incinération ont été réalisés durant l'année 2017, et avaient plusieurs objectifs :

- prolonger la durée de vie de l'équipement en remplaçant une partie du process (tubes des fours chaudières, régulation...),
- installer deux économiseurs pour récupérer la chaleur fatale dissipée avec les fumées et optimiser ainsi la performance énergétique de l'usine,
- assurer une intégration paysagère de l'équipement dans son environnement proche avec une reprise des façades et une végétalisation des abords.

Le projet de construction d'un bâtiment pour accueillir le process du module ORC (système permettant de transformer la chaleur en électricité) a quant à lui été abandonné, suite aux études complémentaires qui ont été me-

nées et qui ont montré le très faible rendement du process, ne permettant pas de rentabiliser cet investissement.

Ainsi, lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2017, un choix stratégique a été opéré sur le mode de fonctionnement de l'usine pour les prochaines années, permettant à la fois d'optimiser la performance énergétique et de faire l'économie de l'investissement dans un ORC (montant des travaux : 6 millions d'euros).

Cette stratégie consiste dans un premier temps à réduire la quantité d'apports extérieurs acceptés, afin de rapprocher la production de chaleur de l'usine de la demande du réseau Semmaris-ADP-SICUCV. L'objectif est d'améliorer la performance énergétique de l'usine, afin d'atteindre le seuil de 65 %, ce qui qualifie l'usine « Unité de Valorisation Énergétique (UVE) » et déclenche l'applica-

tion d'une réfaction importante sur la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) applicable à l'incinération, ainsi qu'une augmentation des soutiens versés par les éco-organismes.

Cette stratégie ne s'arrête pas là. Toujours dans l'objectif de valoriser le maximum de chaleur produite et d'éviter la dissipation de l'énergie, la RIVED poursuit plusieurs projets de développement des réseaux de chaleur auxquels l'usine est raccordée, notamment un partenariat avec la ville de Rungis qui souhaite créer un réseau de chaleur urbain alimenté par la chaleur fatale de l'usine d'incinération. Ce partenariat se concrétisera courant 2018, pour une mise en œuvre opérationnelle courant 2020.

En complément, la RIVED va lancer, en groupement de commande avec le SICUCV, une étude pour le stockage temporaire de l'énergie thermique non valorisée, pour la redistribuer aux réseaux au moment où ils en ont besoin.

La valorisation optimale des énergies renouvelables et de récupération rencontre en effet un « plafond technique » qui s'explique par la non-corrélation entre la production, intermittente ou continue, et le besoin qui se manifeste par des pics d'appel de puissance variant dans la journée et selon la saison.

L'une des solutions pour faire reculer ce « plafond technique » passe par le stockage de l'énergie produite en vue d'effacer les pointes de consommation. Cette étude sera réalisée courant 2018 et donnera ses conclusions courant 2019.

« Les travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'usine ont été un moment de mobilisation et d'investissement de toutes nos équipes, de nos co-traitants et sous-traitants. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'exploiter un équipement rénové, performant et à la durée de vie prolongée. »

Laurent Abry
Directeur - Unité de valorisation énergétique de Rungis

FOCUS



La future ressourcerie de la RIVED a son opérateur

Dans la continuité de la concrétisation du projet de ressourcerie, la RIVED a lancé un appel à projets visant à sélectionner un opérateur en capacité de gérer et développer l'activité de la ressourcerie.

Suite à cette annonce, une commission ad hoc constituée d'élus et de techniciens a été installée afin d'auditionner les candidats et choisir le lauréat.

Réunis le 30 novembre 2017 sous la présidence de Mme Stéphanie Daumin, la commission a désigné l'association **Approche** comme opérateur de la ressourcerie de la RIVED.

Ce choix a été motivé par la parfaite maîtrise du domaine du réemploi et de l'insertion de l'association Approche, qui exerce dans ce domaine depuis plus de vingt ans. Le projet de ressourcerie de la RIVED s'inscrit dans une logique de développement de son activité à travers

l'ouverture d'une deuxième structure dans le Val-de-Marne afin d'élargir l'action d'insertion, augmenter l'offre de produits de seconde main et participer à l'animation du territoire.

Parallèlement, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des locaux de la ressourcerie a été attribué au bureau d'étude Trident Service.

Ainsi, **Approche** a été associée aux travaux d'aménagement des locaux de la ressourcerie, dès la phase de conception du projet, afin que le bâtiment réponde en tout point aux besoins de l'activité.

L'année 2018 sera consacrée à la finalisation du projet, au dépôt des autorisations d'urbanisme et à la réalisation des travaux, pour une ouverture de l'équipement au premier trimestre 2019.

REPÈRES

Ressourcerie

Une ressourcerie est une structure de l'économie sociale et solidaire qui vise à redonner une seconde vie aux objets à travers le réemploi tout en contribuant à la protection de l'environnement et au développement économique et social.

SEMMARIS

Société d'Économie Mixte (SEM) gestionnaire du Marché International de Rungis.

SICUCV

Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry qui organise et contrôle le service public de distribution de chaleur à Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine.

Cycle organique de Rankine (Organic Rankine Cycle - ORC)

Ce procédé permet, via un fluide organique chauffé par l'incinération des déchets, de produire de la vapeur qui, en alimentant une turbine, génère de l'électricité.



TRAITER ET VALORISER: DES PERFORMANCES OPTIMISÉES

La RIVED continue de travailler à l'optimisation de ses équipements, en vue d'augmenter ses performances de valorisation. En 2017, des projets de modernisation et de mises aux normes des équipements de traitement ont été lancés et permettent d'envisager l'avenir sereinement. La RIVED maintient ainsi un taux de valorisation des déchets traités de 97 %.



Une efficacité énergétique améliorée grâce aux travaux réalisés sur l'usine d'incinération.

Amélioration des performances de valorisation des encombrants, avec le nouveau marché de traitement incluant des critères environnementaux et des taux de performances de valorisation.

Lancement des études pour la modernisation du centre de tri des emballages et pour la mise aux normes du réseau de déchèteries.

La maintenance préventive réalisée par la RIVED sur ses équipements permet de prolonger leur durée de vie et de maintenir un taux de valorisation élevé.

Synthèse des flux 2017

97 %

des déchets traités en 2017 ont été valorisés

TONNAGES ENTRANTS

CENTRES DE TRAITEMENT

TONNAGES VALORISÉS

TONNAGE TOTAL DES DÉCHETS TRAITÉS PAR LA RIVED
143 232 t
DONT
94 790 t
DE DÉCHETS MÉNAGERS
11 287 t
DE DÉCHETS MÉNAGERS DU SYCTOM
37 155 t
DE DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS (DIB)

ORDURES MÉNAGÈRES
64 959 t
ORDURES MÉNAGÈRES SYCTOM
8 428 t

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS
37 155 t

EMBALLAGES/PAPIERS
7 468 t
collectées en porte à porte et points d'apport volontaire emballages/papiers
EMBALLAGES/PAPIERS SYCTOM
2 859 t

VERRE
3 185 t
collectées en porte à porte et points d'apport volontaire verre

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES
11 865 t
déposées dans les trois déchèteries intercommunales de la RIVED, à Choisy-le-Roi, Fresnes/Chevilly-Larue et Villeneuve-le-Roi

ENCOMBRANTS
7 313 t
collectées en porte à porte par les villes du périmètre de la RIVED et issues des dépôts sauvages

USINE D'INCINÉRATION
capacité: 130 000 t

CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES
capacité: 12 000 t

PLATE-FORME DE VERRE

CENTRES DE TRI DES DÉCHETS OCCASIONNELS

DÉCHETS VALORISÉS SOUS FORME DE CHALEUR
ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES
52 863 t
▶ Matériaux récupérés **12 038 t**
▶ Refus mis en CET **58 t**
ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SYCTOM
6 953 t
▶ Matériaux récupérés **1 468 t**
▶ Refus mis en CET **7 t**

ISSUS DES DIB
30 653 t
▶ Matériaux récupérés **6 471 t**
▶ Refus mis en CET **31 t**

MATÉRIAUX TRIÉS POUR RECYCLAGE
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES
5 760 t
▶ Refus incinérés **1 595 t**
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES DU SYCTOM
2 114 t
▶ Refus incinérés **527 t**

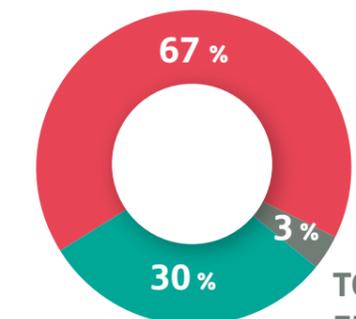
VERRE
3 185 t

ISSUS DES DÉCHÈTERIES
8 415 t
▶ Refus incinérés **878 t**
▶ Refus mis en CET **2 573 t**

ISSUS DES ENCOMBRANTS
3 473 t
▶ Refus incinérés **2 029 t**
▶ Refus mis en CET **1 577 t**

TOTAL VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
95 498 t

ordures ménagères + déclassements + refus de tri



TOTAL ENFOUISSEMENT
en centres d'enfouissement technique (CET)
4 246 t

TOTAL VALORISATION MATIÈRE
43 194 t

dont les matériaux issus de l'incinération : mâchefers, ferreux et non-ferreux

Centre de tri: toujours plus de matières recyclées

Des tonnages encore en hausse pour 2017

En 2017, le centre de tri de la RIVED a reçu plus de 10450 tonnes d'emballages et de papiers provenant pour 71,5 % des dix villes de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre qui constituent le territoire de la RIVED, soit une augmentation globale de 7 % par rapport au tonnage global reçu en 2016. 27,4% de ces emballages proviennent de collectes sélectives effectuées sur le territoire du SYCTOM de l'agglomération parisienne, qui, via une convention avec la RIVED signée en 2015, envoi sur le centre de tri de Rungis une part de ses collectes pour être triée. Les derniers 1,1 % proviennent des trois déchèteries de la RIVED, sur lesquelles les papiers et

les cartons sont collectés en apport volontaire. Les tonnages collectés sur le territoire de la RIVED ont encore augmenté en 2017 de 3 % comme en 2016. Nous observons une légère baisse du taux de refus de tri dans les collectes sélectives, qui passe de 21,7 % à 20,2 %. Ce taux représente le pourcentage de déchets qui ne sont pas des emballages ou papiers valorisables comme par exemple des textiles, des ordures ménagères. Ces déchets, une fois retirés de la ligne de tri, sont envoyés à l'usine d'incinération pour valorisation énergétique. Ce taux reste cependant encore important et la mise en place du Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective a pour objectif de le réduire le plus possible en sensibilisant les usagers.

Les améliorations techniques du site

Afin de maintenir les performances de l'installation et surtout de garantir aux agents de bonnes conditions de travail, des améliorations ont été apportées au cours de l'année 2017 :

- le rétablissement de la vidéosurveillance sur le process permettant une surveillance de l'alimentation de la chaîne de tri et des convoyeurs de déchets,
- la mise en place de nouvelles caméras au niveau des ponts bascules et au niveau de l'entrée et de la sortie du hall de déversement du centre permettent de surveiller les allées et venues sur le site,

- une maintenance préventive sur la presse à balles permet de conserver cet équipement, élément important de la chaîne puisqu'il permet de conditionner les matériaux triés pour leur transport, pour encore quelques années,
- une remise en peinture et un aménagement des locaux sociaux, vestiaires et réfectoires, a permis d'améliorer l'environnement de travail des agents.

Le lancement de l'étude de modernisation du centre de tri

Dans la perspective du passage à l'extension des consignes de tri à tous les plastiques à l'horizon 2022 et au vu de la nécessité de moderniser le centre de tri pour améliorer ses performances et les conditions de travail des agents, la RIVED a débuté en octobre 2017, aidée

par le bureau d'études Trident Service, une étude territoriale préalable à la modernisation du centre de tri de Rungis. Cette étude a pour objectif de fournir aux élus de la RIVED des éléments d'aide à la décision afin d'identifier le scénario optimal d'organisation du tri pour la mise en place de l'extension des consignes de tri sur le territoire de la RIVED.

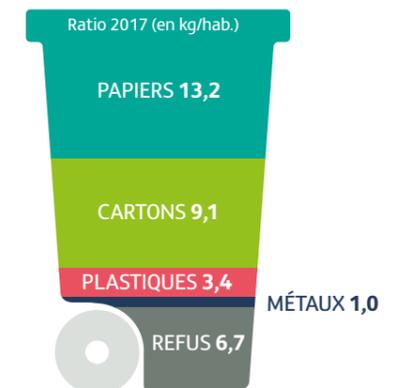
Elle s'appuiera sur un diagnostic des tonnages et performances de recyclage des collectivités voisines, de leur mode de collecte, du panorama des centres de tri du Sud de l'Île-de-France, ainsi que d'un audit du centre de tri de Rungis. Cette première partie permettra au bureau d'études de proposer et d'étudier différents scénarii pour la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri et la modernisation du centre de tri. Le rendu de l'étude est prévu pour la fin du premier semestre 2018.

33,4

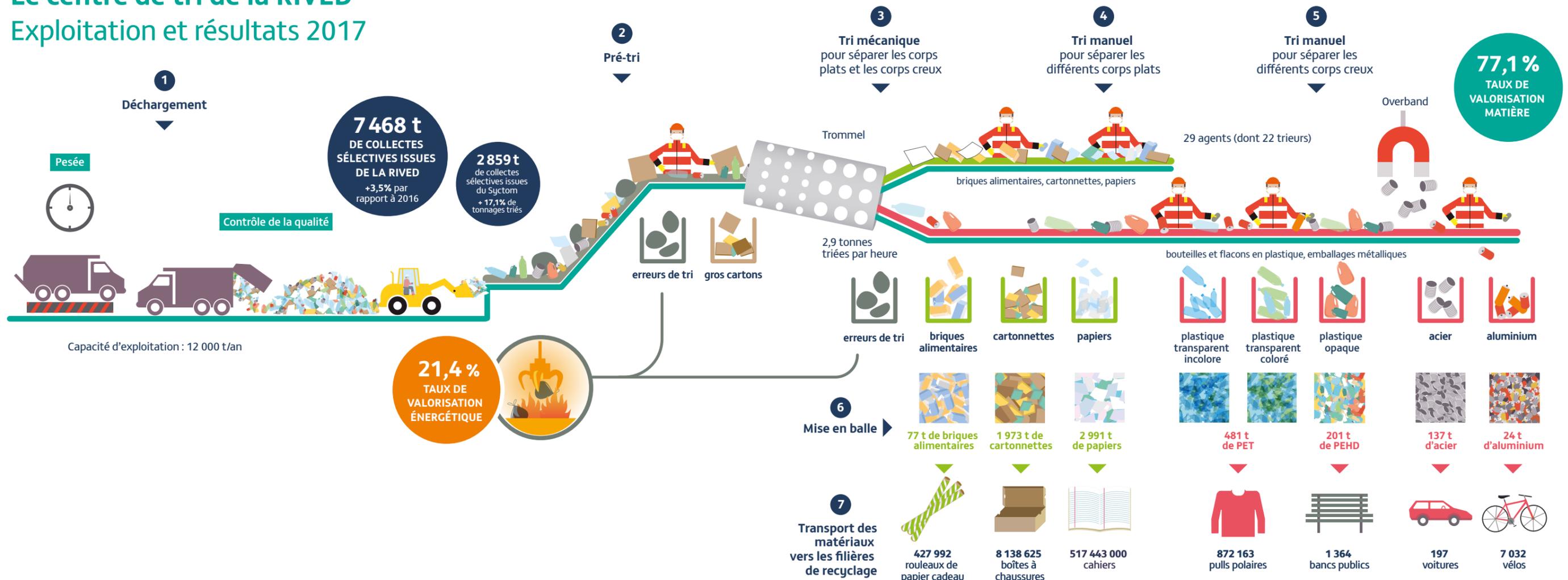
KG/HAB.
EMBALLAGES / PAPIERS
0 EN 2017
(32,4 EN 2016)

VERRE
14,3 KG/HAB.
(13,9 EN 2016)

Composition des collectes sélectives d'emballages/papiers réceptionnées au centre de tri



Le centre de tri de la RIVED Exploitation et résultats 2017



Déchets occasionnels : nouveaux objectifs de valorisation

DÉCHÈTERIES

+ 3 %

DE VALORISATION MATIÈRE
(70,9 %, CONTRE 68,5 % EN 2016)

- 8 % DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE
(7,4 % CONTRE 8,1 % EN 2016)

- 8 % D'ENFOUSSEMENT
(21,7% CONTRE 23,4 % EN 2016)

+ 3 %

DE FRÉQUENTATION
SUR LES TROIS DÉCHÈTERIES
ET 2 217 NOUVEAUX
BADGES CRÉÉS



Un réseau de déchèteries performant

La RIVED exploite un réseau de trois déchèteries réparties sur le territoire des villes de Fresnes – Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Choisy-le-Roi. Les particuliers des dix villes ont accès aux trois déchèteries gratuitement. La RIVED a observé une augmentation de la fréquentation notamment à Villeneuve-le-Roi (+5 %) et Choisy-le-Roi (+6 %).

La RIVED travaille en collaboration avec l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre et les villes pour valoriser l'utilisation des déchèteries par les habitants et essayer ainsi de limiter les dépôts sauvages sur la voie publique. Dans ce cadre, une campagne d'affichage sur la déchèterie a eu lieu sur la ville de Choisy-le-Roi au premier trimestre 2017.

Une augmentation des tonnages pour les flux cartons (+11 %), ferrailles (+3 %) et mobilier (+32 %) est également à noter. Cette dernière augmentation s'explique par la mise en place d'une benne spécifique pour le mobilier sur la déchèterie de Villeneuve-le-Roi en avril 2017. Une benne similaire est déjà en place sur la déchèterie de Fresnes – Chevilly-Larue depuis septembre 2014.

La déchèterie de Choisy-le-Roi, pour des questions de place, ne peut accueillir une benne spécifique, cependant le mobilier contenu dans la benne « tout venant » est tout de même valorisé.

Ces bennes permettent de collecter spécifiquement le mobilier qui sera ensuite valorisé selon les matières (bois, ferrailles, plastique...) grâce à l'éco-organisme Éco-Mobilier et à l'éco-participation comprise dans le prix d'achat du mobilier.

Au total, 11 865 tonnes ont été réceptionnées sur les trois déchèteries de la RIVED, soit une légère baisse de 4 % par rapport à l'année 2016.

Dans un souci d'amélioration du service public, la RIVED a lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en conformité des trois déchèteries. Ce marché a pour but de travailler avec un bureau d'études et un architecte pour, dans un premier temps, mettre le réseau de déchèteries en conformité avec la nouvelle réglementation, et dans un deuxième temps proposer des solutions pour améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents de déchèteries.



Traitement des objets encombrants

En 2017, la RIVED a relancé son marché de traitement des objets encombrants issus des dix villes de son territoire. Ainsi, ce nouveau marché a été attribué à la société Tais à Bonneuil-sur-Marne et a débuté le 1^{er} mars 2017. Les encombrants et dépôts sauvages collectés sur les dix villes du territoire sont donc déposés et traités sur le centre de tri des encombrants, qui permet la valorisation d'une part de ces déchets comme le bois, le carton, les gravats et la ferraille. Afin d'améliorer la qualité des apports au centre de tri de Bonneuil-sur-Marne, et notamment les dépôts sauvages, la RIVED a rencontré les villes adhérentes (à l'occasion de réunions et de visites des centres techniques municipaux) pour les sensibiliser à cette problématique.

Cette démarche a permis de :

- réduire considérablement les quantités d'apports en dépôts sauvages (852 tonnes contre 2 984 tonnes en 2016) de mauvaise qualité (déchets de voirie et de balayeuses),
- d'augmenter ainsi la quantité des apports porte à porte (6 461 tonnes contre 4 961 tonnes

en 2016) de bonne qualité (mobilier, encombrants, ferraille...),

► d'améliorer la qualité du tri des bennes dépôts sauvages dans les centres techniques municipaux, d'extraire des dépôts sauvages certains flux (par exemple les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques – D.E.E.E.) qui sont collectés gratuitement par Écosystèmes et donc de réduire les coûts de traitement du flux dépôt sauvage pour les villes.

La RIVED a donc organisé trois visites au centre de tri de Bonneuil-sur-Marne pour les agents des services techniques et environnement des villes afin qu'ils puissent voir le site en fonctionnement, qu'ils comprennent en quoi consiste le travail des agents de tri et quelles sont les contraintes du tri des encombrants, notamment lorsque ces derniers sont très compactés.

- 8 %

D'OBJETS ENCOMBRANTS
RÉCEPTIONNÉS
(7 313 CONTRE 7 945 EN 2016)

51 %

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE

28 %

TAUX DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

REPÈRES

Encombrants

Les encombrants, comme leur nom l'indique, sont des déchets qui de par leur taille ne peuvent être collectés par la collecte des ordures ménagères. Il s'agit cependant d'une catégorie spécifique de déchets comprenant par exemple :

- biens d'équipements ménagers usagés (canapés, lits, sommiers, matelas, meubles, chaises...),
- ferrailles d'origine ménagère (vélos, vélomoteur, tuyaux, grillage...),
- bois (palettes, caquettes, bois traité, souches...),
- résidus du bricolage familial (moquette, portes, panneaux, sanitaires, revêtement de sol ou de plafond, cartons, bois, PVC...) Les gravats, déchets toxiques ou D.E.E.E. ne font pas partie de cette catégorie et doivent être déposés en déchèterie.

Caractérisations

Une caractérisation consiste à trier et analyser le contenu d'une benne « encombrants », pour en déterminer son contenu en terme de matériaux (cartons, mobilier, ferraille, gravats, déchets toxiques, déchets verts, textiles...).

Ces résultats permettent ensuite aux villes de cibler leur communication envers les usagers (par exemple rapporter les déchets toxiques en déchèteries), mais aussi d'étudier les pistes d'amélioration pour le centre de tri des encombrants. 15 caractérisations ont été effectuées sur les 10 villes en 2017.

D.E.E.E.

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques regroupent les appareils électroménagers (réfrigérateur, micro-onde, grille-pain, lave-vaisselle) mais également tous les appareils et jeux fonctionnant à l'électricité (branchement sur secteur ou avec piles ou batteries). Les éléments qui les composent - gaz ou métaux rares - peuvent être toxiques c'est pourquoi une filière spécifique de recyclage leur est dédiée et qu'ils doivent être collectés à part (en déchèterie ou en magasin).

FOCUS

N° vert 0805.017.026

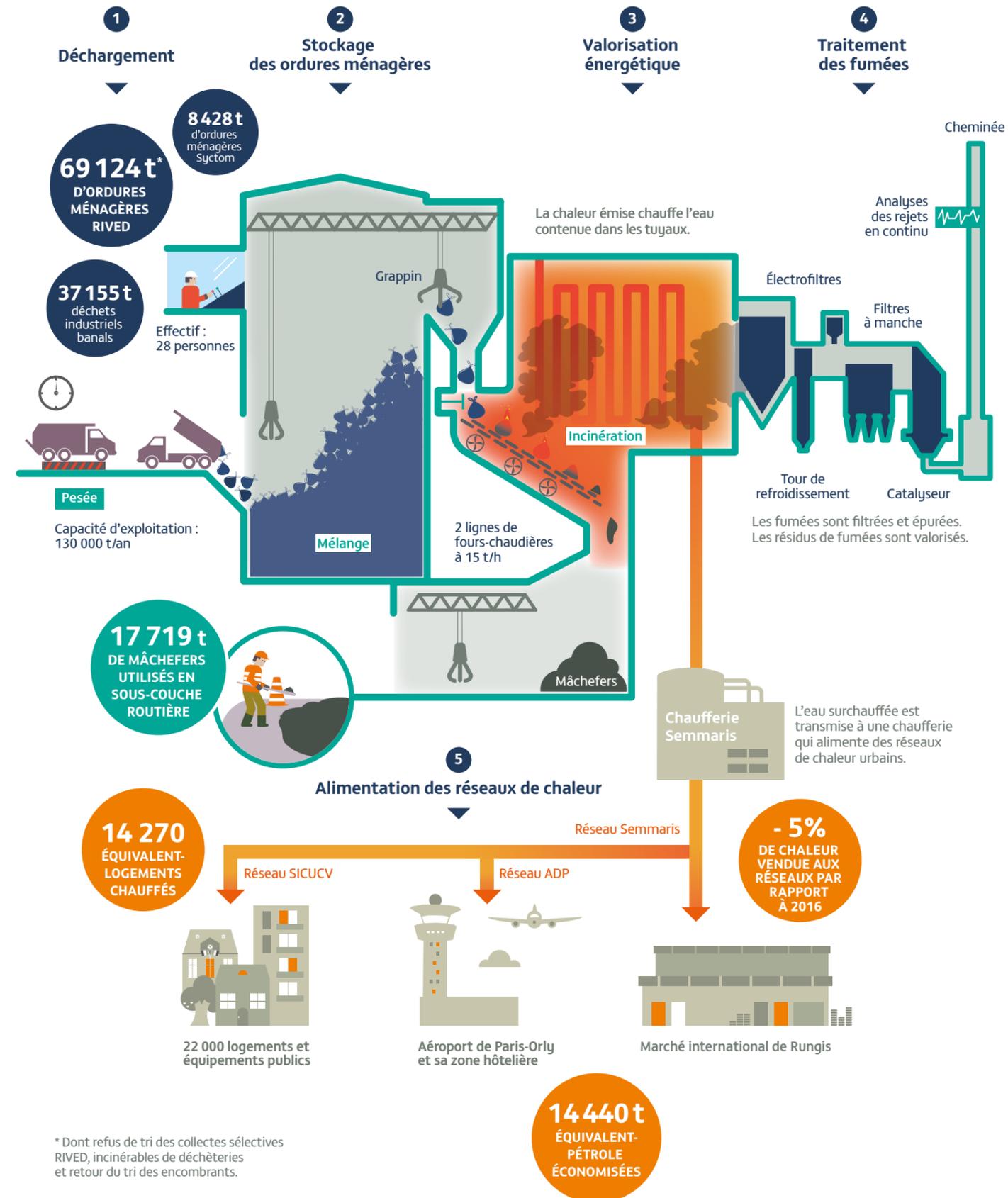
Afin d'améliorer le service, un numéro vert gratuit a été mis en place le 1^{er} septembre 2017, pour répondre aux interrogations des usagers concernant le fonctionnement des déchèteries : horaires d'ouverture, type de déchets autorisés/refusés, modalités d'accès au site...

En moyenne, 150 appels sont reçus mensuellement sur le numéro vert.

Toujours plus d'énergie renouvelable pour le réseau de chaleur urbain



L'usine d'incinération de la RIVED Exploitation et résultats 2017



100 %
DES MÂCHEFERS VALORISÉS
EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE

86 %
DES REFIOM RECYCLÉS
POUR PRODUIRE DU
BICARBONATE DE SOUDE

Des apports maîtrisés

L'année 2017 a été marquée par l'engagement des travaux d'amélioration de la performance énergétique, qui ont débuté en février 2017. Sans perturber le fonctionnement de l'usine, ces travaux ont néanmoins réduit les capacités de réception et d'incinération des déchets: 114 708 tonnes ont ainsi été réceptionnées, une baisse de 10 % par rapport à 2016.

Une efficacité énergétique en constante amélioration

Dès 2017, les objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine d'incinération ont été atteints, avec une performance de 62,3 %.

Ainsi, 226 000 MWh de chaleur ont été produit en 2017, une baisse de 12 % par rapport à 2016, due aux différentes périodes de réalisation des travaux. Néanmoins, la fourniture d'énergie renouvelable au réseau de chaleur urbain a continué de progresser: 61 814 MWh (contre 57 616 MWh en 2016) ont ainsi été fournis au SICUCV (Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry) pour le chauffage de logements sur les villes de Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine.

Des engagements ambitieux, mais respectés

L'année 2017 est la première année d'exploitation complète au titre du nouveau contrat d'exploitation, attribué à Generis (groupe Veolia) en juin 2016, qui s'est fixé des objectifs ambitieux tant sur l'optimisation des capacités de traitement, la valorisation des résidus d'incinération que la réduction de la consommation des réactifs.

Ainsi, 100 % des mâchefers ont été valorisés en sous-couche routière et 100 % des cendres ont été valorisées sous forme de saumure.

Dans la même démarche écologique, les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) sont recyclés à 86 % pour régénérer du bicarbonate de sodium, qui servira dans la fabrication du bicarbonate utilisé pour la neutralisation des acides et polluants contenus dans les fumées d'incinération. Un bel exemple d'économie circulaire.

Le ratio de consommation de bicarbonate de sodium diminue en moyenne annuelle grâce à un important travail d'optimisation de la régulation de l'injection de ce réactif. La garantie de consommation est ainsi respectée (7,5 kg/t de déchets).

Les ratios contractuels de coke de lignite (0,3 kg/t de déchets) et d'ammoniaque (1,8 kg/t de déchets) ont également été respectés en moyenne annuelle.

REPÈRES

REFIOM

Les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères sont le produit de la neutralisation des gaz acides et polluants dans les fumées par des réactifs comme la chaux ou le bicarbonate de sodium.



COÛTS DE GESTION ET INVESTISSEMENT

Dans un contexte où les budgets des collectivités locales sont soumis à de fortes contraintes, l'identification de leviers pour maîtriser voire réduire les coûts du service public apparaît primordiale.

Toute maîtrise des coûts est subordonnée à leur connaissance. Celle-ci est rendue possible grâce à la méthode Compta Coût, un cadre standard de détermination des coûts de gestion des déchets, basé sur la comptabilité analytique.

Compta Coût est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis dénommé matrice des coûts.

La mise en place de Compta Coût permet aux collectivités d'avoir la photographie réelle des coûts pour chaque type de déchet pris en charge et chaque étape technique de gestion et d'en assurer le suivi.

L'étude nationale ADEME-AMF de 1998 des coûts de gestion des déchets municipaux avait défini, par convention, trois types de coûts : les « coûts complets », les « coûts techniques » et les « coûts aidés », tous considérés hors taxes.

La RIVED utilise la méthode Compta Coût depuis 2009, afin de connaître et maîtriser ces coûts.

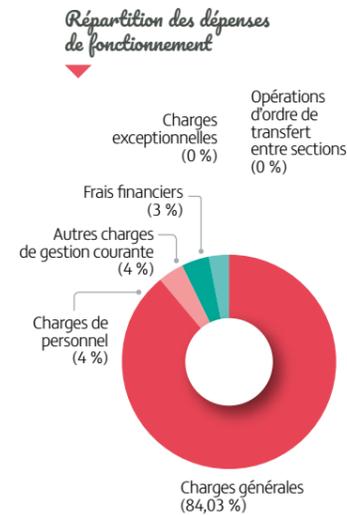


L'investissement dans l'amélioration de la performance énergétique de l'Usine d'incinération permet de maîtriser les coûts liés à l'augmentation de la fiscalité.

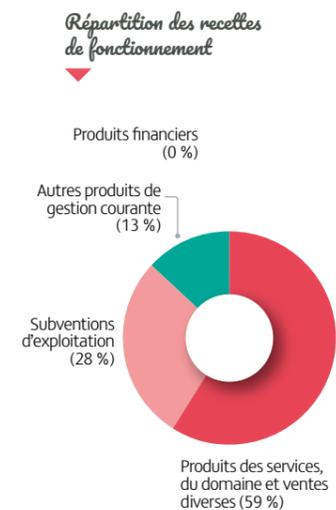
Bilan financier 2017

Fonctionnement

DÉPENSES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	ÉVOLUTION
CHARGES GÉNÉRALES	13 274 365,31 €	13 213 085,08 €	13 320 587,96 €	0,81 %
Charges de personnel	505 515,07 €	546 325,07 €	608 878,78 €	11,45 %
Autres charges de gestion courante	3 257 915,91 €	1 184 264,85 €	606 270,41 €	-48,81 %
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	17 037 796,29 €	14 943 675,00 €	14 535 737,15 €	-2,73 %
Frais financiers	398 230,37 €	257 450,81 €	353 145,13 €	37,17 %
Charges exceptionnelles	25 457,29 €	504 759,02 €	11 062,38 €	-97,81 %
Dépenses imprévues	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	17 461 483,95 €	15 705 884,83 €	14 899 944,66 €	-5,13 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 533,93 €	18 684,01 €	16 673,23 €	-10,76 %
Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	19 533,93 €	18 684,01 €	16 673,23 €	-10,76 %
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 481 017,88 €	15 724 568,84 €	14 916 617,89 €	-5,14 %



RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	ÉVOLUTION
Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 201 673,28 €	10 653 437,78 €	9 995 776,36 €	-6,17 %
Impôts et taxes	742 235,41 €	354,37 €	- €	
Subventions d'exploitation	4 486 199,58 €	5 495 211,48 €	4 788 149,97 €	-12,87 %
Autres produits de gestion courante	2 316 675,48 €	2 273 269,83 €	2 131 801,89 €	-6,22 %
Atténuations de charges	3 457,58 €	855,00 €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	17 750 241,33 €	18 423 128,46 €	16 915 728,22 €	-8,18 %
Produits financiers	- €	- €	- €	
Produits financiers*	85 693,15 €	602 241,81 €	-390,93 €	
Reprises sur amortissements et provisions	269 750,00 €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	18 105 684,48 €	19 025 370,27 €	16 915 337,29 €	-11,09 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 105 684,48 €	19 025 370,27 €	16 915 337,29 €	-11,09 %

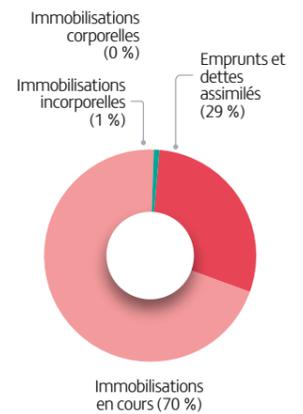


* Débits et pénalités perçus, produits exceptionnels divers

Investissement

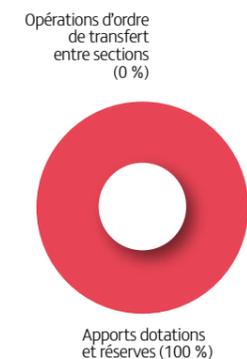
DÉPENSES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	ÉVOLUTION
Immobilisations incorporelles	4 074,16 €	72 705,00 €	51 804,70 €	-28,75 %
Immobilisations corporelles	3 368,92 €	6 840,21 €	20 182,04 €	195,05 %
Immobilisations en cours	223 691,50 €	274 610,20 €	3 893 299,10 €	1 317,75 %
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	231 134,58 €	354 155,41 €	3 977 285,84 €	1 023,03 %
Emprunts et dettes assimilés	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €	1 578 576,86 €	3,57 %
Autres immobilisations financières	- €	- €	142,22 €	
TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €	1 578 719,08 €	3,58 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 703 128,01 €	1 878 356,15 €	5 556 004,92 €	195,79 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 703 128,01 €	1 878 356,15 €	5 556 004,92 €	195,79 %

Répartition des dépenses d'investissement



RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	ÉVOLUTION
Subventions d'investissement	- €	- €	136 663,74 €	
Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	6 550 000,00 €	
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	- €	- €	6 686 663,74 €	
Apports dotations et réserves	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	5 084 724,47 €	400,32 %
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	5 084 724,47 €	400,32 %
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	11 771 388,21 €	1 058,26 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 533,93 €	18 684,01 €	16 673,23 €	-10,76 %
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	
Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	19 533,93 €	18 684,01 €	16 673,23 €	-10,76 %
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 637 793,14 €	1 034 981,76 €	11 788 061,44 €	1 038,96 %

Répartition des recettes d'investissement



INDICATEURS FINANCIERS	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Recettes réelles d'exploitation	18 019 991,33 €	18 423 128,46 €	16 915 728,22 €
Dépenses réelles d'exploitation	15 335 682,56 €	15 201 125,81 €	14 888 882,28 €
Épargne de gestion courante	2 684 308,77 €	3 222 002,65 €	2 026 845,94 €
Frais financiers	398 230,37 €	257 450,81 €	353 145,13 €
Épargne brute	2 286 078,40 €	2 964 551,84 €	1 673 700,81 €
Taux d'épargne brute	12,69 %	16,09 %	9,89 %
Remboursement du capital de la dette	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €	1 578 576,86 €
Épargne nette	814 084,97 €	1 440 351,10 €	95 123,95 €
Encours de la dette	10 238 860,48 €	8 365 284,44 €	13 696 259,89 €
Capacité de désendettement	4,48	2,82	8,18

Synthèse des coûts de traitement 2017

14 558 894 €

Coût complet du traitement des déchets
- 9,6 % par rapport à 2016*

9 248 049 €

Coût aidé du traitement des déchets, tous flux confondus
8 % par rapport à 2016**

		COÛT COMPLET HT		FINANCÉS PAR		COÛT COMPLET PAR HABITANT	
	ORDURES MÉNAGÈRES	5 875 744 €	-0,37 % par rapport à 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 951 248 €HT de recettes industrielles ▶ 347 490 €HT de soutiens des éco-organismes agréés ▶ 5 214 164 €HT de taxes et contributions des usagers 	23,71 €/HAB.	2014 ▶ 27,70 € 2015 ▶ 27,30 € 2016 ▶ 23,30 €	
	EMBALLAGES PAPIERS	2 392 338 €	+5,31 % par rapport à 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 197 621 €HT de recettes industrielles ▶ 158 069 €HT de soutiens des éco-organismes agréés ▶ 1 143 064 €HT de taxes et contributions des usagers 	7,61 €/HAB.	2014 ▶ 9,20 € 2015 ▶ 9,10 € 2016 ▶ 7,60 €	
	VERRE	71 795 €	-6 % par rapport à 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 72 950,68 €HT de recettes industrielles ▶ 0,00 €HT de soutiens des éco-organismes agréés ▶ -15 161,56 €HT de taxes et contributions des usagers 	0,35 €/HAB.	2014 ▶ 0,30 € 2015 ▶ 0,40 € 2016 ▶ 0,40 €	
	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES (HORS GRAVATS)	1 693 677 €	+0,03 % par rapport à 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 37 273 €HT de recettes industrielles ▶ 46 186 €HT de soutiens des éco-organismes agréés ▶ 1 448 684 €HT de taxes et contributions des usagers 	7,58 €/HAB.	2014 ▶ 7,60 € 2015 ▶ 8,00 € 2016 ▶ 7,60 €	
	OBJETS ENCOMBRANTS	555 655 €	+3,99 % par rapport à 2016	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 0,00 €HT de recettes industrielles ▶ 0,00 €HT de soutiens des éco-organismes agréés ▶ 606 298 €HT de taxes et contributions des usagers 	2,49 €/HAB.	2014 ▶ 2,90 € 2015 ▶ 2,40 € 2016 ▶ 2,70 €	

Les chiffres présentés ici sont issus de la matrice des coûts de gestion des déchets, établie selon la méthode ComptaCoût. Cette méthode permet aux collectivités de disposer d'une photographie réelle des coûts, pour chaque type de déchet pris en charge et pour chaque étape technique de gestion.

Les coûts indiqués distinguent :

- le coût complet = la somme des charges avec prise en compte de la totalité des frais de structures et des dotations aux investissements,
- le coût technique = le coût complet moins les recettes industrielles,
- le coût aidé = le coût complet moins l'ensemble des subventions, recettes industrielles et soutiens de sociétés agréées. C'est le coût résiduel restant à la charge de la collectivité.

*Le coût complet tous flux confondus est en nette baisse, du fait de la baisse globale des tonnages (-8 %) et principalement la baisse des tonnages d'objets encombrants et des déchets des professionnels (-26 %).

** Le coût aidé du traitement des déchets est en augmentation du fait de la non-perception par la RIVED des soutiens à la collecte sélective, qui sont versés directement à l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, depuis 2017.



COÛT TOTAL

41,70 €/HAB.

2014 ▶ 47,70 €
2015 ▶ 47,10 €
2016 ▶ 41,50 €

ANNEXE TECHNIQUE

Tonnages traités par la RIVED



COLLECTES SÉLECTIVES EMBALLAGES/PAPIERS

Tonnages entrants

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	7 216	7 468	3,5 %
Ablon-sur-Seine	241	252	4,6 %
Arcueil	623	690	10,7 %
Chevilly-Larue	673	646	-4,1 %
Choisy-le-Roi	1 311	1 350	2,9 %
Fresnes	798	819	2,6 %
L'Haÿ-les-Roses	1 019	1 049	3,0 %
Orly	687	756	10,1 %
Rungis	316	311	-1,6 %
Thiais	797	846	6,1 %
Villeneuve-le-Roi	751	750	-0,2 %

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
CS Syctom	2 443	2 859	17,1 %

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	32,4	33,4	3,0 %
Ablon-sur-Seine	44,7	46,2	3,4 %
Arcueil	31,6	33,0	4,5 %
Chevilly-Larue	35,6	33,7	-5,4 %
Choisy-le-Roi	30,7	31,1	1,4 %
Fresnes	29,9	30,5	2,0 %
L'Haÿ-les-Roses	32,6	34,1	4,4 %
Orly	30,7	33,5	9,0 %
Rungis	56,3	55,1	-2,1 %
Thiais	27,2	29,4	7,9 %
Villeneuve-le-Roi	36,7	37,7	2,9 %

Ratio de refus de tri

	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017	TAUX DE REFUS EN 2016	TAUX DE REFUS EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	7,0	6,7	-4,0 %	21,7 %	20,2 %	-6,8 %
Ablon-sur-Seine	9,6	11,3	18,1 %	21,4 %	24,4 %	14,2 %
Arcueil	6,5	6,1	-6,4 %	20,6 %	18,4 %	-10,4 %
Chevilly-Larue	6,5	7,0	7,9 %	18,3 %	20,8 %	14,0 %
Choisy-le-Roi	6,6	6,5	-1,9 %	21,5 %	20,8 %	-3,3 %
Fresnes	6,5	5,5	-16,0 %	21,8 %	18,0 %	-17,6 %
L'Haÿ-les-Roses	6,8	6,7	-1,3 %	20,8 %	19,7 %	-5,5 %
Orly	7,4	7,4	-0,3 %	24,2 %	22,1 %	-8,6 %
Rungis	10,4	8,8	-15,4 %	18,5 %	16,0 %	-13,6 %
Thiais	6,2	5,8	-6,9 %	22,8 %	19,7 %	-13,7 %
Villeneuve-le-Roi	9,1	8,4	-8,0 %	24,8 %	22,2 %	-10,5 %

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017	FILIÈRES DE REPRISE LIEUX DE TRAITEMENT	RECETTES
TOTAL RIVED	5 628	5 627	+0,0 %		
Papiers 1.11	5 627	5 809	3,2 %	SUEZ, EN FONCTION DES DÉBOUCHÉS ET DES COURS DES MATÉRIAUX	249 208,53 €
Papiers 1.02	951	930	-2,2 %	EPR	124 196,24 €
Cartons	1 825	1 973	8,1 %	Emin Leydier; Nogent-sur-Seine (10)	226 593,33 €
Briques alimentaires	47	77	64,9 %	NOVATISSUE, DIECIMO (ITALIE)	767,60 €
Acier	154	137	-10,8 %	Arcelor, Acierie de Dunkerque (59)	16 622,99 €
Plastiques	685	682	-0,5 %	Valorplast	110 187,80 €
Aluminium	25	24	-4,5 %	AFFIMET, COMPIÈGNE (60)	10 793,71 €
TOTAL Matériaux évacués	7 451	7 924	6,4 %		
Refus de tri RIVED	1 374	1 595	16,0 %	UIOM de la RIVED	
TOTAL Évacuations du centre de tri	9 254	10 045	8,6 %		

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017
TOTAL SYCTOM	1 824	2 114
Papiers 1.11	-	712
Cartons	596	715
Briques alimentaires	23	12
Acier	29	68
Plastiques	160	209
Aluminium	5	7
Papiers 1.02	299	366
TOTAL Matériaux évacués	7 451	7 924
Refus de tri Syctom	429	527



COLLECTES SÉLECTIVES VERRE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	3 081	3 185	3,4 %
Ablon-sur-Seine	61	65	6,5 %
Arcueil	389	361	-7,3 %
Chevilly-Larue	311	320	2,8 %
Choisy-le-Roi	660	659	-0,2 %
Fresnes	306	311	1,8 %
L'Haÿ-les-Roses	296	395	33,5 %
Orly	256	274	7,1 %
Rungis	152	138	-9,0 %
Thiais	282	293	3,8 %
Villeneuve-le-Roi	367	368	0,3 %
Entrants déchèteries	15	14	-3,2 %

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	13,9	14,3	2,9 %
Ablon-sur-Seine	11,4	12,0	5,3 %
Arcueil	19,7	17,3	-12,4 %
Chevilly-Larue	16,5	16,7	1,4 %
Choisy-le-Roi	15,4	15,2	-1,6 %
Fresnes	11,5	11,6	1,2 %
L'Haÿ-les-Roses	9,5	12,8	35,3 %
Orly	11,4	12,1	6,0 %
Rungis	27,0	24,4	-9,5 %
Thiais	9,6	10,2	5,5 %
Villeneuve-le-Roi	12,5	12,8	1,9 %
Entrants déchèteries	0,5	0,5	-1,6 %



DÉCHETS OCCASIONNELS DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Fréquentation des trois déchèteries intercommunales et dotation en badges

	FRÉQUENTATION 2016	FRÉQUENTATION 2017	ÉVOLUTION 2016/2017	DOTATION 2016	DOTATION 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	44 336	45 683	3,0 %	26 757	28 974	8,3 %
Ablon-sur-Seine	2 188	2 240	2,4 %	995	1 100	10,6 %
Arcueil	1 597	1 554	-2,7 %	1 509	1 605	6,4 %
Chevilly-Larue	3 187	3 412	7,1 %	2 519	2 676	6,2 %
Choisy-le-Roi	6 948	7 297	5,0 %	3 673	4 274	16,4 %
Fresnes	4 534	4 898	8,0 %	3 584	3 810	6,3 %
L'Haÿ-les-Roses	6 659	6 907	3,7 %	4 602	4 870	5,8 %
Orly	2 249	2 222	-1,2 %	1 564	1 711	9,4 %
Rungis	1 600	1 653	3,3 %	1 143	1 185	3,7 %
Thiais	3 416	3 612	5,7 %	2 611	2 827	8,3 %
Villeneuve-le-Roi	11 925	11 840	-0,7 %	4 557	4 916	7,9 %
Non renseigné	33	48	45,5 %	-	-	-

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017	LIEUX DE TRANSFERT / TRAITEMENT
TOTAL RIVED	12 371	11 865	-4,1 %	
Tout-venant non incinérable	4 719	4 165	-11,8 %	SEMAVAL - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Gravats	3 730	3 885	4,1 %	SEMATERRE - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Bois	1 331	1 329	-0,2 %	SEMAVAL - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Déchets verts	976	889	-8,9 %	SEMAVERT - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Tout-venant incinérable	628	544	-13,4 %	UIOM RIVED - Rungis (94)
Ferrailles	306	313	2,5 %	GDE - Bonneuil-sur-Marne (94)
Mobilier	204	270	32,3 %	Filières Écomobilier
DEEE	194	177	-8,4 %	Filières Éco-systèmes
Cartons	86	95	10,7 %	Centre de tri de la RIVED- Rungis (94)
Papiers	28,46	28	-0,2 %	Centre de tri de la RIVED - Rungis (94)
Textiles	30	30	1,0 %	Association Le Relais
Verre	15	13	-11,3 %	Plate-forme de transfert RIVED - Rungis (94)
Déchets diffus spécifiques (DDS)	109	104	-4,7 %	Chimirec - Dugny (77)
Huiles usagées	9,1	12,6	-	RODOR
Pneumatiques	2,7	7,5	-	Filière Aliapur - OURY (77)
Batteries	2,0	1,3	-	Chimirec - Dugny (77)
Piles	1,5	0,9	-	Screlec
Lampes	0,7	0,6	-	Filières Recyclum



DÉCHETS OCCASIONNELS ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	4 961	6 461	30 %
Ablon-sur-Seine	269	189	-29,8 %
Arcueil	495	763	54,1 %
Chevilly-Larue	499	475	-4,9 %
Choisy-le-Roi	852	2 021	137,2 %
Fresnes	560	556	-0,7 %
L'Haÿ-les-Roses	760	796	4,6 %
Orly	584	819	40,3 %
Rungis	133	14	-89,6 %
Thiais	775	830	7,2 %
Villeneuve-le-Roi	35	0	-

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	24,6	31,7	29 %
Ablon-sur-Seine	50,0	34,7	-30,6 %
Arcueil	25,1	36,5	45,5 %
Chevilly-Larue	26,4	24,8	-6,1 %
Choisy-le-Roi	19,9	46,6	133,8 %
Fresnes	21,0	20,7	-1,3 %
L'Haÿ-les-Roses	24,4	25,9	6,1 %
Orly	26,1	36,2	38,9 %
Rungis	23,6	2,4	-89,7 %
Thiais	26,5	28,8	8,9 %

Remarque : les encombrants de Villeneuve-le-Roi ne sont pas gérés par la RIVED en 2017.

ISSUS DES DÉPÔTS SAUVAGES

Tonnages entrants

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	2 983	852	-71 %
Arcueil	12	1	-91,7 %
Chevilly-Larue	23	0	-100,0 %
Choisy-le-Roi	2 076	275	-86,8 %
Fresnes	17	0	-100,0 %
Orly	853	569	-33,3 %
Thiais	3	7	133,3 %

Ratio de collecte

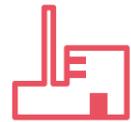
	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL RIVED	22,9	6,4	-72 %
Arcueil	0,6	0,0	-92,9 %
Chevilly-Larue	1,2	0,0	-100,0 %
Choisy-le-Roi	48,5	6,3	-87,0 %
Fresnes	0,6	0,0	-100,0 %
Orly	38,1	25,2	-34,0 %
Thiais	0,1	0,3	130,5 %

Tonnages entrants exceptionnels

	TONNAGE 2017
Arcueil	1
Thiais	7

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
Bois	3 529	2 769	-21,5 %
Cartons	234	190	-18,9 %
Métaux ferreux	237	271	14,7 %
Inertes	285	478	67,8 %
Films plastiques	95	35	-63,1 %
TOTAL valorisation matière	4 379	3 743	-14,5 %
Déchets incinérés	2 547	2 029	-20,3 %
Déchets enfouis	1 134	1 577	39,0 %



ORDURES MÉNAGÈRES

Tonnages entrants

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL OMR RIVED	63 035	64 959	3,1 %
Ablon-sur-Seine	1 503	1 500	-0,2 %
Arcueil	5 829	5 649	-3,1 %
Chevilly-Larue	5 585	5 894	5,5 %
Choisy-le-Roi	12 942	13 405	3,6 %
Fresnes	5 922	6 462	9,1 %
L'Haÿ-les-Roses	8 542	8 647	1,2 %
Orly	6 256	6 747	7,8 %
Rungis	1 377	1 366	-0,8 %
Thiais	8 195	8 378	2,2 %
Villeneuve-le-Roi	6 884	6 910	0,4 %
<i>Refus de tri CS RIVED</i>	<i>1 369</i>	<i>1 593</i>	<i>16,3 %</i>
<i>Incinérables de déchèteries</i>	<i>636</i>	<i>544</i>	<i>-14,5 %</i>
<i>Retour du tri des encombrants</i>	<i>2 547</i>	<i>2 029</i>	<i>-20,3 %</i>

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2016	KG/HABITANT EN 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
TOTAL OMR RIVED	283,4	290,7	2,6 %
Ablon-sur-Seine	278,9	275,3	-1,3 %
Arcueil	295,2	270,2	-8,5 %
Chevilly-Larue	295,6	307,7	4,1 %
Choisy-le-Roi	302,6	308,8	2,1 %
Fresnes	222,2	241,1	8,5 %
L'Haÿ-les-Roses	273,8	281,0	2,6 %
Orly	279,6	298,5	6,8 %
Rungis	244,9	241,8	-1,3 %
Thiais	279,9	290,8	3,9 %
Villeneuve-le-Roi	336,1	347,8	3,5 %

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
SEMMARIS	27 348	29 590	8,2 %
Syctom OMR et refus tri	10 424	8 428	-19,1 %
Extérieurs DIB	22 597	7 565	-66,5 %

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

	2016	2017	ÉVOLUTION 2016/2017
Performance énergétique	56,33 %	62,03 %	10,60 %
Chaleur produite	257 552	226 020	-12,2 %
Chaleur vendue	173 459	165 020	-4,9 %
Ratio chaleur vendue / chaleur produite	67 %	73 %	8,4 %

TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	ÉVOLUTION 2016/2017
REFIOM	957	688	-28,1 %
Cendres	1 930	1 668	-13,6 %
Mâchefers en sortie usine	21 843	17 719	-18,9 %
Total sous produits incinération	24 730	20 803	-15,9 %
Acier sur mâchefers	1 444	1 188	-17,7 %
Aluminium sur mâchefers	137	40	-70,8 %
Total métaux sur mâchefers	1 581	120	-92,4 %

Résultats des contrôles des rejets atmosphériques de l'UIOM (en mg/Nm³ à 11 % d'O₂)

	Valeurs limites d'émission	FOUR 1		FOUR 2	
		DÉBUT 2017	FIN 2017	DÉBUT 2017	FIN 2017
Poussières	10	0,70	0,29	1,13	0,37
Acide chlorhydrique	10	8,09	7,16	8,44	7,40
Acide fluorhydrique	1	0,08	0,23	0,15	0,19
Dioxyde de soufre	50	7,06	8,96	10,39	11,40
Oxydes d'azote	80	71,32	69,44	74,82	72,75
Ammoniac	10	0,07	0,02	0,17	0,15
Monoxyde de carbone	50	7,63	8,57	15,42	18,42
Cadmium + thallium	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Mercure	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,5	0,00	0,00	0,00	0,00
Dioxines et furanes (en ng/Nm ³)	0,1	0,00	0,00	0,00	0,00

► ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

MONTANT DES SOUTIENS VERSÉS PAR LES ÉCO-ORGANISMES

Soutiens	Mode de gestion contractuel	Éco-organismes	Recettes 2016	Recettes 2017
Soutien à la valorisation des emballages ménagers	Convention (Barème E)	Éco-Emballages	1 210 223,90 €	397 959,77 €
Soutien à la valorisation des papiers graphiques	Convention	Écofolio	107 888,74 €	101 000,00 €
Soutien à la valorisation des déchets d'ameublement	Convention	Éco-mobilier	197 115,85 €	100 000,00 €
Soutien à la valorisation des déchets électriques et électroniques	Convention	Éco-systèmes - OCAD3E	25 506,63 €	13 395,00 €
Soutien à la valorisation des textiles	Convention	Éco TLC	15 616,60 €	- €
TOTAL			1 556 351,72 €	612 354,77 €

► TRIER ET RECYCLER LES MATÉRIAUX

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestations	Mode de gestion contractuel	Titulaires	Dépenses 2016	Dépenses 2017
Exploitation du centre de tri des emballages ménagers	Marché public	GENERIS (Groupe Veolia)	1 615 133,17 €	1 719 195,33 €
Exploitation de la plate-forme de verre	Convention SEMMARIS	COVED (Groupe SAUR)	28 400,00 €	25 180,28 €
Exploitation du réseau de déchèteries	Marché public	SEMAER (Groupe Semardel)	1 149 013,83 €	1 107 798,42 €
Traitement des encombrants	Marché public	PAPREC	528 343,58 €	519 661,82 €
TOTAL			3 320 890,58 €	3 371 835,85 €

MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Matériaux	Mode de gestion contractuel	Repreneurs	Recettes 2016	Recettes 2017
Papier - 1.11 (Journaux, revues, magazines)	Contrat de reprise	SUEZ	243 639,97 €	269 994,93 €
Papier - 1.02 (Gros de magasin)	Marché public (centre de tri)	GENERIS/EPR	100 786,28 €	121 639,46 €
Carton	Contrat de reprise (option filière)	EMIN LEYDIER	179 063,45 €	248 123,51 €
Briques alimentaires	Contrat de reprise (option filière)	NOVATISSUE	641,20 €	760,20 €
Plastiques	Contrat de reprise	GENERIS	90 786,30 €	145 590,52 €
Acier	Contrat de reprise (option filière)	ARCELOR MITTAL	12 224,02 €	15 915,19 €
Aluminium	Contrat de reprise (option filière)	AFFIMET	6 957,37 €	13 482,87 €
Verre	Contrat de reprise (option filière)	SAINT GOBAIN	73 324,19 €	72 950,68 €
Batteries et ferrailles	Marché public (déchèteries)	GDE	19 365,54 €	29 930,70 €
TOTAL			726 788,32 €	918 388,06 €

PRODUITS DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT

Centres de traitement	Type de contributions	Apporteurs	Recettes 2016	Recettes 2017
Centre de tri des emballages ménagers	À la tonne traitée	EPT GOSB	963 259,16 €	963 959,14 €
Centre de tri des emballages ménagers	À la tonne traitée	SYCTOM	333 066,11 €	369 088,77 €
Réseau de déchèteries	À l'habitant	EPT GOSB	1 368 899,95 €	1 372 530,06 €
Encombrants	À la tonne traitée	EPT GOSB	673 342,39 €	633 664,88 €
TOTAL			3 338 567,61 €	3 339 242,85 €

► PRODUIRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestations	Mode de gestion contractuel	Titulaires	Dépenses 2016	Dépenses 2017
Exploitation de l'UIOM	Marché public	GENERIS (Groupe VEOLIA)	5 579 287,77 €	5 771 760,01 €
Traitement Mâchefers	Marché public	CIDEME (Groupe TIRU)	1 149 484,42 €	795 178,57 €
Transport Mâchefers	Marché public	MAUFFREY	293 212,83 €	- €
Traitement Cendres	Marché public	MINÉRAL PLUS	288 614,94 €	249 083,11 €
Traitement REFIOU	Marché public	RESOLEST (Groupe SOLVAY)	168 946,90 €	131 078,25 €
Transport REFIOU	Marché public	TRANSPORTS TIBI	31 584,39 €	13 016,39 €
Fourniture d'eau ammoniacuée	Marché public	BOREALIS	36 036,69 €	22 777,49 €
Fourniture de bicarbonate de sodium	Marché public	SOLVAY	230 376,37 €	171 874,65 €
Fourniture de coke de lignite	Marché public	OXBOW COAL	18 052,68 €	6 106,32 €
Fourniture de gaz	Marché public (SIGEIF)	GRDF (Groupe SUEZ)	146 625,61 €	178 941,43 €
TOTAL			7 942 222,60 €	7 339 816,22 €

MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Matériaux	Mode de gestion contractuel	Consommateurs	Recettes 2016	Recettes 2017
Vente de chaleur	Convention de vente de chaleur	SEMMARIS	2 263 905,04 €	2 122 477,89 €
TOTAL			2 307 598,10 €	2 122 477,89 €

PRODUITS DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT - UVE

Apporteurs	Type de contributions	Apporteurs	Recettes 2016	Recettes 2017
UIOM de Rungis - OMR	À la tonne traitée	EPT GOSB	3 837 432,46 €	3 975 683,13 €
UIOM de Rungis - OMR	À la tonne traitée	SYCTOM	862 298,44 €	703 995,13 €
UIOM de Rungis - DIB	À la tonne traitée	SEMMARIS	1 655 085,09 €	1 783 387,49 €
UIOM de Rungis - DIB	À la tonne traitée	Apporteurs extérieurs	1 580 974,81 €	591 975,73 €
TOTAL			7 935 790,80 €	7 055 041,48 €



1, place Le Corbusier - 94310 Orly
T. 01 58 42 73 60 - F. 01 58 42 73 69 - www.rived.fr